

Mission Permanente de la République de Côte d'Ivoire à Genève		République de Côte d'Ivoire Union-Discipline-Travail
--	---	---

## DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE

### 108<sup>ème</sup> session du Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

GENEVE, DU 28 NOVEMBRE AU 1er DECEMBRE 2017

Orateur : *SR M. Kouadio ABOU-TANI*  
*Ambassadeur, Représentant permanent*

---

**Monsieur le Président.**

Je voudrais, avant tout propos, vous féliciter ainsi que les membres du bureau pour votre brillante élection et vous souhaiter plein succès dans l'exercice de vos fonctions respectives.

**Monsieur le Président,**

La Côte d'Ivoire souscrit à la déclaration faite par le Ghana au nom du Groupe africain et remercie le Directeur Général de l'OIM, Monsieur William Lacy Swing, pour son rapport qui permet de mieux cerner la problématique de la mobilité humaine et ses enjeux actuels.

Ma délégation salue les actions entreprises par l'OIM dans le cadre de son mandat et voudrait, à juste titre, féliciter le Directeur général ainsi que l'ensemble de ses collaborateurs pour les efforts inlassables consentis en vue du bien-être des migrants.

Mon pays encourage l'OIM à poursuivre ses actions visant à l'amélioration de la gestion de la migration et de la mobilité entre les continents et au sein de ceux-ci.

**Monsieur le Président,**

Cette session se tient à un moment où l'on assiste, avec consternation et indignation, à la résurgence de la traite et de l'esclavage de migrants issus d'Afrique Subsaharienne. « Ces pratiques d'une autre époque, d'un passé lointain et peu glorieux, constituent une grave violation des droits de l'homme, des libertés individuelles et de la dignité humaine ».

Cette tragédie associée au drame vécu par les migrants lors de la périlleuse traversée de la Méditerranée appellent à davantage de solidarité et de concertation au sein de la Communauté internationale. C'est dire que nous devons redoubler d'efforts et de vigilance en vue de trouver une réponse mondiale susceptible de prévenir et combattre le trafic de migrants,

d'éradiquer la traite des êtres humains et de lutter contre ceux qui exploitent les personnes vulnérables à travers le monde.

A cet égard, mon pays salue le bon déroulement du processus d'adoption du Pacte mondial sur la migration sûre, ordonnée et régulière, et espère que cet nouvel Instrument contribuera significativement à une meilleure promotion et protection des droits des migrants ainsi qu'au renforcement de la solidarité internationale en termes d'assistance et d'augmentation des possibilités de migration et de mobilité légales.

Pour sa part, et en réponse à la détresse des migrants constatée dans plusieurs pays du monde, la Côte d'Ivoire organise depuis 2015, en collaboration avec l'OIM, des opérations de retour humanitaire de ses citoyens. A ce jour, ce sont environ mille trois cents (1'300) migrants qui ont bénéficié du soutien du Gouvernement ivoirien pour regagner le pays. Ces efforts se poursuivront pour protéger les migrants et assurer leur retour volontaire en Côte d'Ivoire, dans la sécurité et la dignité.

C'est le lieu ici d'adresser à l'OIM la profonde gratitude du Gouvernement et du Peuple ivoiriens pour son appui inestimable au bon déroulement de ces opérations de rapatriement.

Dans le même esprit, ma délégation remercie également l'OIM pour le financement du projet dénommé « Développer un Outil en ligne pour dresser la carte de la Diaspora Ivoirienne », dans le cadre du Fonds de l'OIM pour le Développement.

**Monsieur le Président,**

La Côte d'Ivoire accueille sur son territoire un grand nombre de migrants estimé à 6'000 000, soit environ 25% de la population totale. Pour ces personnes, mon pays continuera d'être cette terre d'accueil, conformément à ses engagements internationaux.

S'agissant de la diaspora ivoirienne, il convient de noter que nos compatriotes à travers le monde sont estimés à environ 1.240.000 individus, soit environ 5,4% de notre population. Aussi, conscient du rôle important des migrants

dans le développement de leur pays d'origine, le Gouvernement ivoirien met-il tout en œuvre pour leur implication dans la vision du Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA, de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

**Monsieur le Président,**

L'ampleur des défis liés à la mobilité humaine nous incite à adopter une approche holistique qui tient éminemment compte des principes et valeurs constituant le socle de l'action humanitaire, notamment le non refoulement, la solidarité, le partenariat et la responsabilité partagée.

Pour ma délégation, l'appropriation et la mise en oeuvre effective de ces valeurs permettront de déployer tous les moyens nécessaires pour secourir et protéger les migrants en détresse.

Je vous remercie.